

Le Jardin d'Agronomie Tropicale Bois de Vincennes

Perpectives d'évolution du site



Directrice de la publication: Dominique Alba

Étude réalisée par: Frédéric Bertrand, François Lhénaff, Yann-Fanch Vauléon, Anne-Marie Villot

Sous la direction de: Anne-Marie Villot

Recherche documentaire: Maud Charasson

Maquette: Jean-Christophe Bonijol

Photo, cartographie, croquis: Apur sauf mention contraire

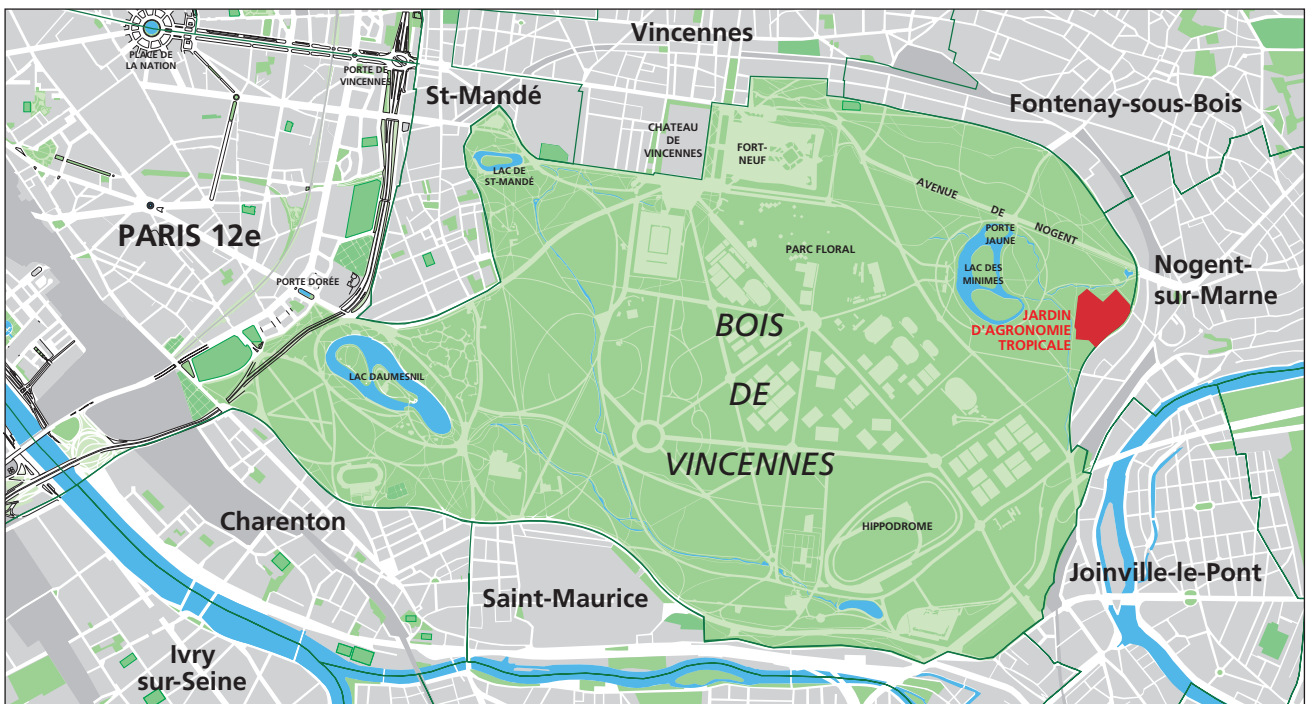
www.apur.org

Sommaire

Préambule	5
Proposer une vision cohérente du site dans son environnement	5
Le contexte	6
La création de l'institution et son évolution	6
2003 : la renaissance du jardin	8
Situation actuelle	12
Une dénomination ambiguë.....	12
Un jardin de 4,8 ha déconnecté du reste du bois et peu fréquenté	12
Un jardin où cohabitent différents publics	14
Un jardin éclectique, difficile à déchiffrer	15
Différents secteurs d'ambiance	16
2011-2013 : une étape dans la reconquête du site, qui ouvre de nouvelles perspectives.....	20
Un processus de rénovation/réhabilitation des bâtiments	20
Des démolitions indispensables pour la qualité du site	21
Quelle vision du jardin pour encadrer son évolution? ...	24
Donner davantage de lisibilité au Jardin d'Agronomie Tropicale et l'intégrer à son environnement.....	26
Augmenter la qualité paysagère et environnementale du site	30
Illustrations par secteur d'ambiance	32
Synthèse des propositions.....	36
Des principes à étendre au Collège de France?	38



Le Jardin d'Agronomie Tropicale





Le pavillon d'Indochine réhabilité en 2011 en lieu d'exposition

Préambule

À l'est du Bois de Vincennes, en limite des quartiers habités de Nogent-sur-Marne, le Jardin d'Agronomie Tropicale abrite dans un cadre arboré de 6,7 hectares un campus scientifique et un jardin ouvert au public, étayé d'œuvres et de pavillons d'expositions, de monuments commémoratifs.

Le site relevait de l'État depuis sa création en 1899. Un redécoupage des périmètres à l'intérieur du site a permis en 2003 de rendre en gestion à la Ville de Paris, déjà propriétaire du sol, la partie jardin, à l'abandon. La Ville de Paris a progressivement ouvert le jardin au public en 2004 et a entrepris sa réhabilitation par étapes. Le Pavillon d'Indochine rénové en lieu d'exposition et de conférence a été inauguré en septembre 2011. L'État et la Région Ile-de-France sont engagés dans la réhabilitation du campus scientifique.

La réhabilitation en cours questionne l'évolution du site et l'articulation de ses composantes naturelle, historique, scientifique mais aussi à plus long terme la programmation, la fréquentation du site et son intégration dans le bois de Vincennes.

Proposer une vision cohérente du site dans son environnement

La Direction des Espaces Verts et de l'Environnement de la Ville de Paris (DEVE) a demandé à l'APUR « de proposer une vision cohérente de l'ensemble du Jardin Tropical, de ses accès, des circulations intérieures, de la complémentarité entre les différentes composantes qui forment le Jardin Tropical » et de « réfléchir à une meilleure intégration du jardin dans le Bois de Vincennes et au-delà dans l'est parisien et l'aire métropolitaine », dans le cadre de son programme partenarial 2011-2012 ⁽¹⁾.

Ces pistes de réflexion s'appuient sur :

- les projets en cours ;
- les orientations de la convention de partenariat entre le CIRAD ⁽²⁾ et la Ville de Paris ;
- l'étude historique architecturale et paysagère, très approfondie, réalisée en 2003 ⁽³⁾ par Isabelle Lévêque, historienne des jardins, Dominique Pinon, paysagiste DPLG, l'agence CARDO Architecture et Paysage, pour le service du paysage et de l'aménagement de la DEVE.

L'atelier n'ayant pas été associé aux étapes antérieures, c'est avec un regard neuf que cette démarche a été entreprise. Des réunions intermédiaires ont été organisées entre l'APUR, la DEVE et des représentants du CIRAD en juin 2011 (premiers contacts) et en janvier 2012 (premières hypothèses). Une visite du site en septembre 2011 a permis d'échanger des points de vues avec la DEVE et les historiens et paysagistes ayant réalisé l'étude historique, architecturale et paysagère.

(1) Dans le programme de travail partenarial 2011-2012 de l'APUR, le volet 3 consacré à l'évolution des territoires mentionne au chapitre 3.2 une étude sur les bois et les grands espaces verts parisiens. Pour les bois de Boulogne et de Vincennes, trois thèmes stratégiques ont été précisés en lien avec la DEVE :

- la trame d'eau et la gestion de la ressource en eau,
- l'aménagement des voies circulées et non circulées en lien avec la Direction de la Voirie et des Déplacements, avec un cahier particulier sur l'avenue de Nogent (décembre 2011),
- l'intégration des activités, avec un cahier sur le Jardin d'Agronomie Tropicale, faisant suite à un travail d'AMO réalisé en mars 2011 d'orientations sur l'insertion des aires d'accueil des gens du voyage. Ces compléments d'étude sont destinés à faciliter la préparation de futurs schémas directeurs des bois et pour les cahiers, à restituer les évolutions en cours dans un cadre d'intervention plus global.

(2) CIRAD : Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement.

(3) À partir de cette étude a été publié un livre en 2005 : « Le Jardin d'agronomie tropicale, de l'agriculture coloniale au développement durable », Isabelle Lévêque, Dominique Pinon, Michel Griffon Editions Actes Sud / CIRAD.

Le contexte

La création de l'institution et son évolution

L'institution qui s'est développée ici à partir de 1899 sous la tutelle du Ministère des Colonies, le Jardin Colonial, a bénéficié d'une partie de la réserve de 8 hectares initialement prévue pour le Muséum d'Histoire Naturelle dans le Bois de Vincennes.

Cœur du réseau des jardins d'essais des colonies françaises, le jardin allie activités productives, recherche, enseignement et un jardin d'agrément, très apprécié lors des expositions coloniales qui y sont organisées (1905 et 1907), avec ses attractions, ses pavillons d'expositions au caractère exotique.

Le site est transformé en hôpital pour les soldats des colonies lors de la première guerre mondiale. Des monuments aux morts seront érigés par la suite dans le jardin d'agrément imposant une nouvelle fonction : celle de mémoire.

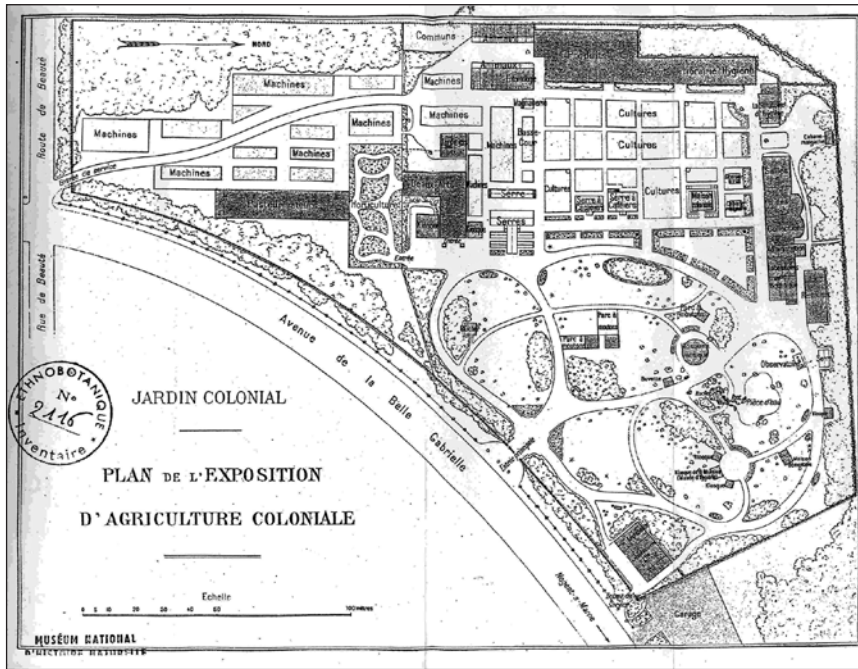
Sous la tutelle du Ministère des Affaires Étrangères le jardin tombe dans l'oubli et se transforme en friche dans la seconde moitié du XX^e siècle. Les pavillons d'expositions et les monuments subissent les outrages du temps, parfois des actes de vandalisme ou des accidents. L'inscription en 1994 de nouveaux pavillons et monuments à l'inventaire supplémentaires des monuments historiques, marque une nouvelle intention de préservation du jardin.

Les activités scientifiques se poursuivent en parallèle indépendamment du jardin. Avec le départ vers Montpellier de l'essentiel des équipes du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) héritier du Jardin d'Agronomie Tropicale au début des années quatre-vingt-dix, de nouvelles institutions scientifiques et universitaires, ainsi que des ONG sont accueillies sur le site, toujours à accès réservé.

© CIRAD

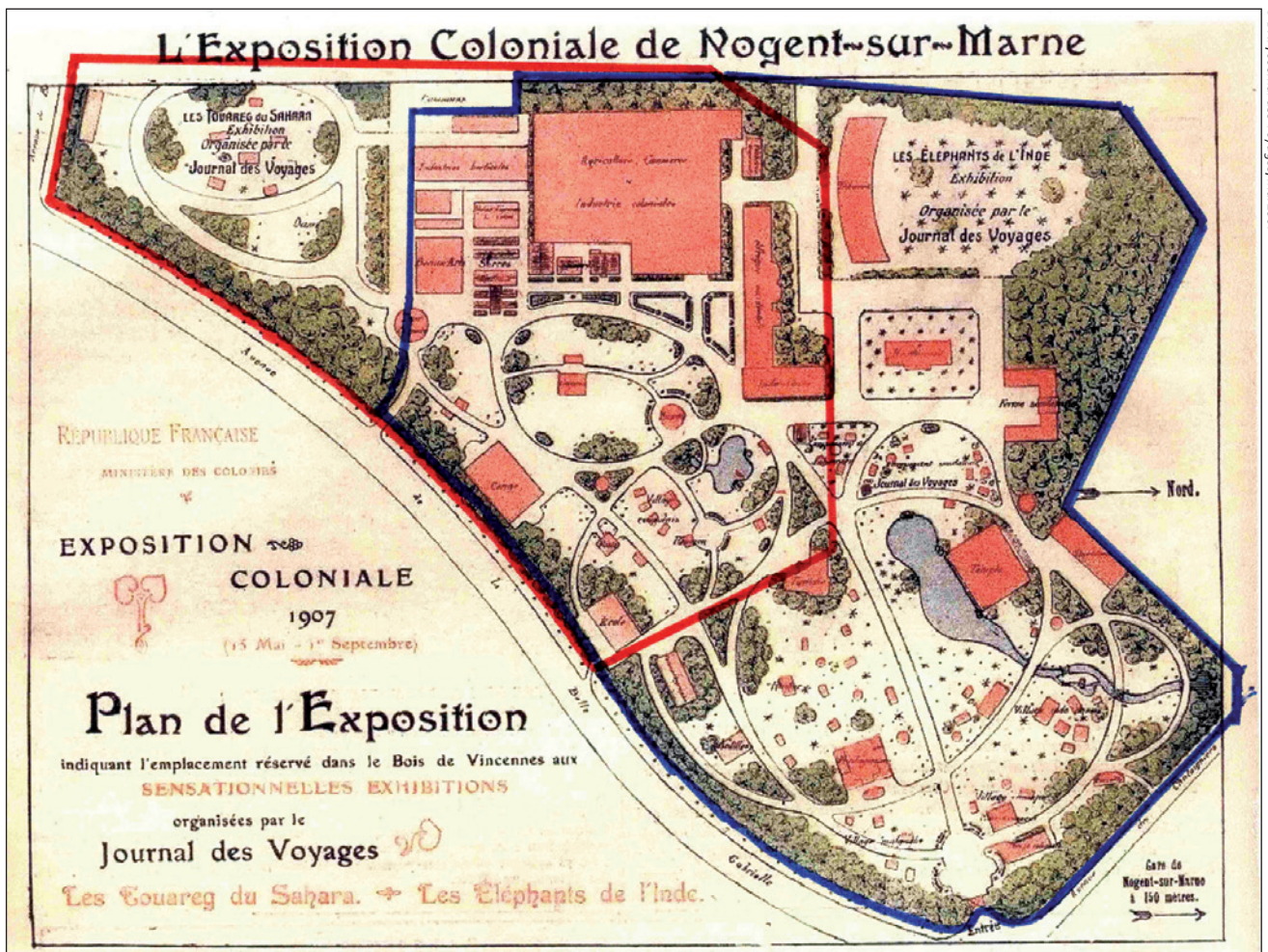


La nouvelle institution assure des missions de renseignement (bibliothèque, études, statistiques), de recherche (laboratoire), de culture (sélection de graines, culture de végétaux en pleine terre ou dans des serres, envoyés dans les colonies), de formation (école).



© Muséum National d'Histoire Naturelle

Plan de l'exposition coloniale de 1905.



© BNF, Journal des Voyages, mai 1907

Plan de l'exposition coloniale de 1907. En rouge, premier périmètre du jardin colonial (1905). En bleu, l'actuel périmètre du Jardin d'Agronomie Tropicale.

2003 : la renaissance du jardin

Suite à une négociation entre l'État et la Ville de Paris, une convention est signée en mai 2003 qui définit des périmètres à l'intérieur du site :

- L'État maintient l'intégralité de ses prérogatives conférées par la convention du 20 juin 1860 sur 1,9 hectare correspondant au « Campus Développement Durable et Mondialisation », dont la gestion et l'animation sont assurées par le CIRAD.
- Il renonce à ses droits sur la partie jardin correspondant à 4,8 hectares, revenant à la Ville de Paris.

La Ville de Paris fait le choix d'ouvrir le jardin au public dès 2004 en établissant des périmètres de sécurité autour des pavillons ou des bâtiments potentiellement dangereux.

Une convention de partenariat entre le CIRAD et la Ville de Paris précise des objectifs de reconquête et d'animation du site, les responsabilités en matière de gestion. Le document est actualisé en fonction des projets et des besoins et reflète un esprit de coopération.

La Ville de Paris a engagé la réhabilitation du patrimoine historique et du patrimoine naturel du périmètre dont elle a la responsabilité. Elle assure également la gestion des espaces naturels du campus. Le CIRAD est engagé dans l'amélioration, notamment environnementale, des bâtiments du campus et dans la destruction des bâtiments précaires qui nuisent à la qualité du site grâce au Plan de relance gouvernemental et au contrat de Plan État-Région 2009-2012.



Les monuments aux morts érigés dans le jardin dans les années vingt sont toujours des lieux de rassemblement et de commémoration.



L'entrée du jardin



Le Jardin d'Agronomie Tropicale en 1953

Au milieu des années cinquante, les grandes lignes de la composition du site sont en place, celles des débuts de l'Institution, avec la partition du jardin entre un espace de travail à l'ouest et des espaces paysagers à l'est, comme les transformations ultérieures. Les nouveaux monuments aux morts ont pris place dans le jardin paysager, en particulier l'Axe du Souvenir Indochinois.

Les carrés de cultures sont toujours en fonction. Les nouveaux bâtiments du campus et notamment l'Institut Forestier sont déjà réalisés. Les pavillons d'expositions organisent le système des allées hiérarchisées, hérité de l'exposition coloniale de 1907, dans une ambiance végétale variée et apparemment soignée.



Le Jardin d'Agronomie Tropicale en 2008

En 2008, la fonction de jardin des cultures a disparu, comme certains pavillons d'expositions et certains points d'attraction du jardin (kiosque à musique). Le système des allées s'est appauvri. Un grand hangar a été construit à côté de l'entrée, démoli en 2010.

Situation actuelle

Une dénomination ambiguë

Le jardin apparaît sous différentes appellations : Jardin d'Agronomie Tropicale ou Jardin Tropical de Paris René Dumont.

Un jardin de 4,8 ha déconnecté du reste du bois et peu fréquenté

D'abord ouvert au public le week-end à certaines heures, le Jardin d'Agronomie Tropicale est désormais ouvert tous les jours avec l'amplitude habituelle des jardins parisiens.

En 2010, la DEVE estimait à 5 000 le nombre de visiteurs annuels et à environ 150 visiteurs les jours de week-end. La fréquentation est sans doute un peu plus élevée aujourd'hui. Aux visiteurs s'ajoutent les 200 personnes, chercheurs, étudiants et membres des associations, qui travaillent en semaine sur le site et leurs visiteurs occasionnels. À l'instar d'autres sites d'intérêt du bois de Vincennes, sous-fréquentés par rapport à leur capacité d'accueil, il pourrait accueillir davantage de visiteurs.

Dans un contexte certes différent, le musée Albert Kahn à Boulogne-Billancourt, à la fois musée et jardin, plus petit en

Jardin d'Agronomie Tropicale

- Emprise
- ▲ Entrée publique
- ▲ Accès réservé véhicules

Largeur des promenades partagées

- Structurante
- Moyenne
- Étroite
- « Paris Respire »

Autres promenades

- Piste cavalière
- Piste cyclable

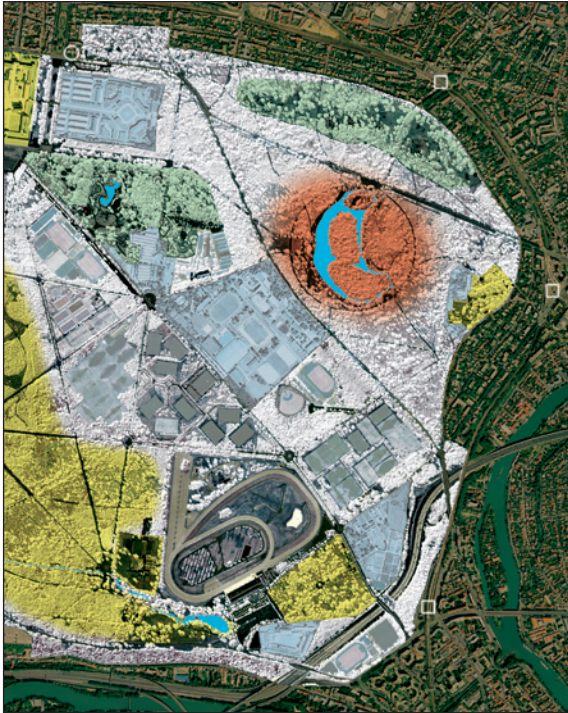
Gestion des espaces naturels ouverts

- Prairie, terrain de jeux
- Massif forestier « clairsemé »
- Massif forestier « dense »
- Parc urbain

Source : SIG des bois, DEVE, Apur



Promenades du Bois de Vincennes, état actuel

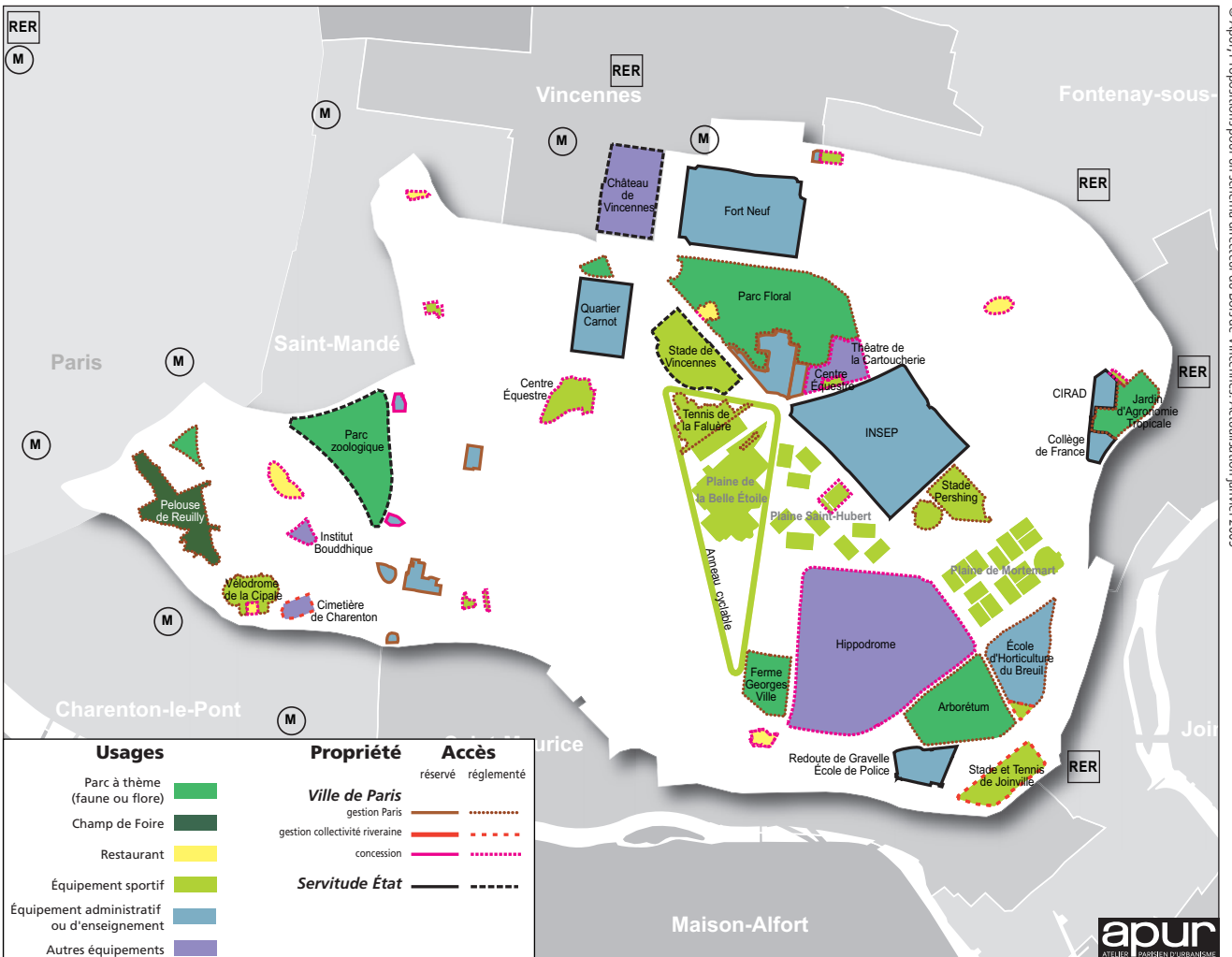
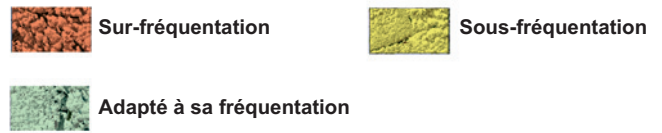


Fréquentation et capacités d'accueil des espaces

surface (3,9 ha) et d'accès payant, a accueilli plus de 140 000 visiteurs en 2011.

Le Jardin d'Agronomie Tropicale, déconnecté des promenades, tourne le dos au bois de Vincennes. L'emprise dispose de deux accès en rive des quartiers pavillonnaires de Nogent-sur-Marne. L'accès piéton et public correspond à l'entrée historique du site, aménagée lors de l'exposition coloniale de 1907. Un second accès plus au sud est réservé aux véhicules des actifs travaillant sur le campus, aux services d'entretien, à la logistique et donne accès à la seule voie de circulation du site. Les deux accès existants nécessaires dans leurs fonctions actuelles ne suffisent pas à lier le jardin et le bois.

Le Jardin fait partie d'un ensemble exceptionnel d'équipements pédagogiques de présentation de la faune et de la flore du bois de Vincennes, entre lesquels des synergies de gestion ou de programmation restent à inventer (le Parc zoologique, le Parc Floral, la Ferme pédagogique Georges Ville, l'École du Breuil et son arboretum et le Jardin d'Agronomie Tropicale).



Équipements et concessions

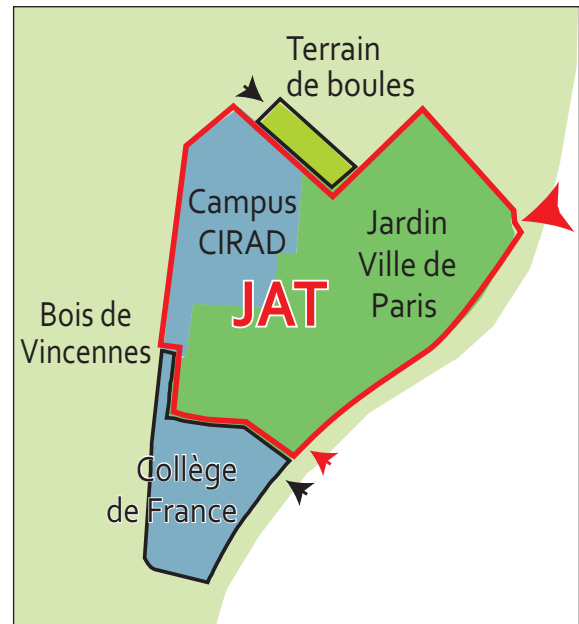
Un jardin où cohabitent différents publics

Depuis la réouverture du jardin en 2004, deux publics se côtoient sur cette emprise : un public spécialisé qui y travaille en semaine et un public large, les promeneurs et les visiteurs, davantage présent le week-end.

Le choix des deux gestionnaires consiste à ne pas créer une clôture interne entre les deux périmètres du campus et du jardin public. Lorsque les séparations sont nécessaires pour garantir un niveau d'intimité suffisant aux activités du campus, la mise en place de haies naturelles ou la densité de la végétation doit dissuader les promeneurs d'investir le campus.

Cette mixité des fréquentations rappelle d'autres fonctionnements particuliers comme celui de la Cité Internationale Universitaire de Paris.

Sur le terrain, les hésitations de gestion quotidienne sont toujours perceptibles dans la délimitation des espaces destinés à accueillir un large public.



Entre le pavillon d'Indochine et le campus scientifique, un accès du public à clarifier en semaine et le week-end

Différents secteurs d'ambiance

Dès l'entrée, la Porte Chinoise invite à la découverte des jardins d'agrément (périphérie Ville de Paris). Deux secteurs d'ambiance se découvrent progressivement sans délimitations strictes.

Le jardin indo-chinois

Dénoté ainsi à cause du caractère des monuments présents, le jardin indo-chinois s'étend au nord de l'allée principale. Il s'agit de la partie la plus lisible du jardin paysager, « un jardin dans le jardin ».

Les mises en scène paysagères aménagées pour les expositions (le lac, le Temple et le Portique, le pont des najas sur la rivière) et l'axe du Souvenir Indo-chinois, longue perspective tendue aménagée dans les années vingt, prennent place dans un environnement forestier, de pins, de feuillus, parfois de bambous. La silhouette des pins laricios, familière dans le bois de Vincennes, se découpe sur le ciel et renforce le caractère exotique des monuments. La DEVE a procédé à de nouvelles plantations car la pinède avait tendance à disparaître.

Certains monuments présentent des signes d'usure et la végétation est parfois un peu envahissante mais le système des allées a été restitué. Les allées de l'exposition coloniale de 1907 sont pour la plupart encore visibles. L'axe du Souvenir Indo-chinois, aménagé plus tardivement, a géré les coupures nécessaires.

C'est à partir des allées que les promeneurs découvrent et contemplent cette partie du jardin. Sauf à s'asseoir sur les marches des monuments, aucune station d'arrêt n'est prévue alors que le caractère des lieux invite à la méditation.



L'axe du Souvenir Indo-chinois, exotique et solennel



Le pont des Najas sur la rivière, un monument aux morts en forme de stupa



Le Temple Indo-chinois depuis le lac



Les anciens pavillons d'exposition non restaurés



Les monuments aux morts africains en vis à vis

Le jardin afro amérindien

Plus vaste que le jardin indochinois, ce jardin s'étend au sud de l'allée principale.

Les ambiances végétales sont ici plus indécises, et l'ambiance générale moins exotique. La pinède laisse place à la forêt de feuillus, la prairie arborée, des espaces ouverts. La lisière forestière est dense autour de la seule allée maintenue, l'ambiance devient plus lumineuse à mesure que l'on avance dans le jardin et que l'on découvre les pavillons.

La majorité des anciens pavillons d'expositions du jardin encore sur pied y sont situés. Ils constituent la principale curiosité de cette partie du jardin et établissent des relations visuelles réciproques. Mais délabrés et inscrits dans des périmètres de sécurité, d'accès interdit au public, ils confèrent au jardin un sentiment d'abandon. Seules les sculptures contemporaines installées sur le site viennent atténuer cette impression.

Les monuments aux morts sont plus austères que dans la partie Indochinoise. Ils ne commandent pas la composition du jardin, du coup moins solennel.

Le réseau des allées s'est considérablement appauvri dans cette partie du jardin, il ne distribue plus les pavillons et ce secteur n'est plus relié au jardin indochinois ou à l'allée principale que de façon ténue même si la DEVE restitue certaines allées, simplement fauchées.

Avec des espaces naturels plus variés et davantage accessibles, un cheminement plus libre d'un pavillon à l'autre, un caractère moins solennel, cette partie du jardin ne demande qu'à évoluer en lien avec les réhabilitations progressives des pavillons et l'apparition de nouveaux usages. La réhabilitation du pavillon de Tunisie est programmée. Elle interroge sur la clairière en friche qui relie le pavillon et l'entrée du jardin.



Le pavillon de Tunisie, une rénovation programmée en espace de restauration, buvette et d'accueil du jardin

La logique spatiale d'un espace de travail domine toujours à l'ouest de l'emprise, partagée entre le CIRAD et la Ville de Paris, mais les fonctions ont évolué et les cultures en plein sol ont disparu.

L'ancien « jardin des cultures »

Cette partie du jardin comprend un grand espace ouvert sur le jardin d'agrément à l'Est. Elle est ceinturée par des bâtiments sur les trois autres côtés et par une voie de circulation. À l'ouest et au nord, les bâtiments, occupés, sont situés dans le périmètre du campus. Au sud, ils sont situés dans le périmètre de la Ville de Paris, à l'instar de la prairie. Plusieurs sont vides.

Les bâtiments en pourtour conservent l'identité des premiers bâtiments fonctionnels du Jardin Colonial en brique, blanche, brune ou rouge. Dans l'espace central, un pavillon en meulière et les plantations écran masquent ce cadre bâti et empêchent de saisir l'exacte dimension de l'ancien jardin encore visible sur la photo aérienne des années 1950.

Un cèdre isolé a été planté là par hasard.

Malgré la présence des serres à l'abandon, il est difficile d'imaginer que cet espace était quadrillé en carrés de culture et constituait le cœur de la partie productive du Jardin Colonial.

Les promeneurs investissent peu cet entre-deux banalisé, en quête d'image et d'usages.

La transition entre le jardin afro-amérindien et l'ancien jardin des cultures est désormais matérialisée par une voie de circulation en enrobé.



Les bâtiments du campus



Les bâtiments de la Ville de Paris, un chêne remarquable



L'ancien jardin des cultures devenu une prairie naturelle d'aspect très banal, cloisonné par la végétation et des bâtiments ponctuels.



Le parking du campus en semaine entre les bâtiments 3bis et 9. Au fond, le pavillon d'Indochine

Le nouveau campus

Il regroupe au nord du jardin des anciennes cultures, la plupart des bâtiments plus récents du campus, correspondant à une période de diversification des organismes présents sur le site et à la création de nouvelles sections de recherche : forestière, zootechnique.

Les bâtiments sont d'époque et de qualités variables. À l'est, dans le prolongement du pavillon d'Indochine se dresse l'Institut Forestier, un long bâtiment R+2 aux lignes très sobres (architecte : Michel Roux-Spitz) mais aussi d'anciens baraquements toujours occupés, des bâtiments et des hangars à l'abandon en rive du massif forestier du bois de Vincennes.

Les bâtiments délimitent un espace central dégagé et arboré avec une dominante de pins. L'ensemble offre le caractère d'une cour intérieure. Des tables et des bancs (les seuls du jardin) indiquent que cet espace de plein air est apprécié par les occupants du campus, même s'il est morcelé par des voies de circulation.

L'accès du public est dissuadé dans cette partie du site, située dans le périmètre du CIRAD.

Le pavillon d'Indochine, articulation des secteurs d'ambiance

Le pavillon d'Indochine, réhabilité et transformé en lieu d'exposition par la Ville de Paris en 2011 et dans une moindre mesure le pavillon de Tunisie, prochainement réhabilité en lieu de restauration et d'accueil, contribuent à articuler les secteurs d'ambiance au cœur du jardin.



Les hangars délabrés en rive du bois



L'institut forestier depuis la pinède, un espace paysager de qualité

2011-2013 : une étape dans la reconquête du site, qui ouvre de nouvelles perspectives

La reconquête du Jardin d'Agronomie Tropicale concerne les monuments et les œuvres d'art, les espaces naturels, les bâtiments ayant une vocation immobilière (pavillons d'exposition, hangars, bâtiments récents), les réseaux de distribution d'eau et d'énergie comme ceux de télécommunication (WiFi). Vu l'ampleur des travaux, elle s'inscrit dans la durée.

Des travaux récents ont été réalisés par la Ville de Paris et le CIRAD dans le périmètre du jardin. Ils concernent la restauration des œuvres ou leur mise en conservation ⁽⁴⁾ (Porte Chinoise, décors en rustication (2011), côtes de baleines). Ils concernent aussi :

- les circulations : la réfection de l'entrée, de l'allée principale et de son éclairage (2011), la réduction de la largeur de la voie circulée devant le bâtiment n° 4 du campus (2011),
- la trame d'eau : la réfection de l'alimentation de la petite mare et la création de points d'arrosage en eau non potable, des travaux de curage des mares.
- la végétation : élagage et sélection des végétaux, nouvelles plantations de pins au nord, mise en place de haies végétales.

Ces actions ont un impact sur les différents paysages du jardin, mais les plus importantes modifications, récentes ou programmées, concernent les bâtiments.

En complément des rénovations déjà réalisées par la Ville, le contrat de Plan État-Région (CPER 2009-2012) mobilise 6 M€ de crédits pour des projets à caractère scientifique dans le Jardin d'Agronomie Tropicale. Un plan des bâtiments à démolir et à rénover a été dressé par la DEVE et le CIRAD, à partir de l'étude historique et des études de faisabilité.

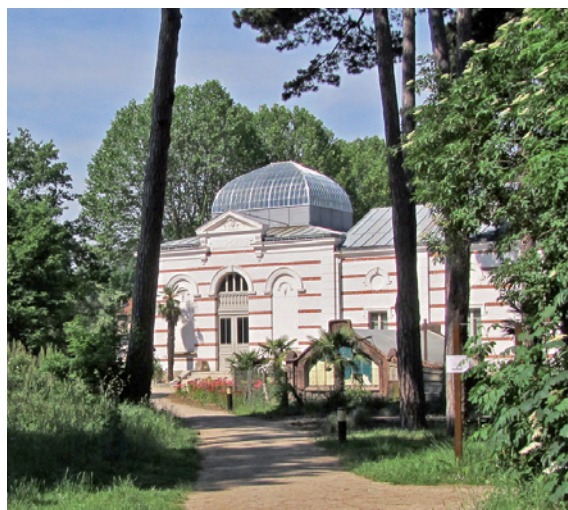
Un processus de rénovation/réhabilitation des bâtiments

• Les bâtiments réhabilités

La Ville de Paris a réhabilité le pavillon d'Indochine (bâtiment n° 3 du plan de repérage). Ce pavillon qui articule les quatre secteurs d'ambiance du jardin accueille depuis fin 2011 les visiteurs pour des expositions ou des conférences. Une utilisation par le CIRAD pour les activités scientifiques est également prévue.

La Ville de Paris a également procédé à la réhabilitation d'un bâtiment moins emblématique du jardin, le bâtiment n° 6. Cet ancien hangar a été transformé en résidence d'artistes (Cirquici) qui en contrepartie réalise des interventions artistiques sur le site. Cette rénovation constitue un début de réappropriation de cette partie du jardin, cœur de l'activité agronomique au début du XX^e siècle et aujourd'hui en mal d'identité et d'usages.

Le bâtiment n° 4 du campus a été rénové en 2011 par le CIRAD. Dans le cadre du CPER, d'autres travaux sont programmés en 2012 sur des bâtiments du campus : Institut Forestier (bâtiment n° 1) et pavillon Tête d'Indochine (bâtiment n° 3bis), leur destination demeurant inchangée.



Le pavillon d'Indochine réhabilité



Exposition photographique inaugurale du pavillon d'Indochine « Sauver la forêt Laotienne, voyage écologique sur les pas de René Dumont » réalisée en partenariat avec le CIRAD (automne 2011).

(4) Un constat d'état de 19 monuments du Jardin d'Agronomie Tropicale a été réalisé par la COARC en août 2009, prévoyant des actions en raison de péril immédiat, de conservation ou d'entretien à court terme. La COARC a pour mission l'inventaire, l'étude, la restauration et la diffusion du patrimoine religieux présents dans les lieux de culte et de la statuaire publique appartenant à la Ville.



Le pavillon de Tunisie rénovation programmée en lieu d'accueil et en espace de restauration partagé



Le pavillon du Congo détruit par un incendie en 2004 (inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques)



Démolition programmée des bâtiments 21 et 20, désaffectés du campus

• La réhabilitation du pavillon de Tunisie (bâtiment n° 2)

Situé dans le périmètre du jardin, à proximité du pavillon d'Indochine, cette rénovation pourrait être financée dans le cadre du CPER par le CIRAD en contrepartie d'une utilisation mixte. L'hypothèse étudiée consiste à installer le lieu de restauration du campus et une buvette, tout en supprimant un ajout récent et disgracieux. L'ouverture au public du service de restauration devrait en faciliter le financement. Cette réhabilitation, complémentaire à celle du pavillon d'Indochine, renforcera au cœur du jardin un lieu d'animation. La fonction d'accueil y sera installée.

• La réhabilitation des serres fait l'objet de réflexions

Des réflexions sont engagées sur les serres : serre de Dahomey et serres historiques, inscrites à l'inventaire (repères 25 à 27) et serre moderne (repère 24). Elles pourraient être réhabilitées en espace pédagogique et de communication sur l'agriculture durable et l'alimentation, notamment en direction des écoles de Paris et des communes riveraines. Le GRET, une ONG engagée dans le développement solidaire, présente sur le campus, serait favorable à un partenariat. Un jardin pédagogique pourrait également être aménagé dans cet ancien jardin des cultures.

• Les autres bâtiments abandonnés sont en attente de financements et souvent d'une programmation

Cela concerne les anciens pavillons d'exposition inscrits à l'inventaire et situés dans le jardin afro-amérindien. Hormis le pavillon de la Guyane, occupés par les locaux sociaux des agents de surveillance de la DEVE, les pavillons sont inoccupés. Ils présentent des désordres importants et des travaux de sauvegarde sont à entreprendre. Le pavillon du Congo a disparu dans un incendie en 2004.

Cela concerne aussi des bâtiments du secteur productif.

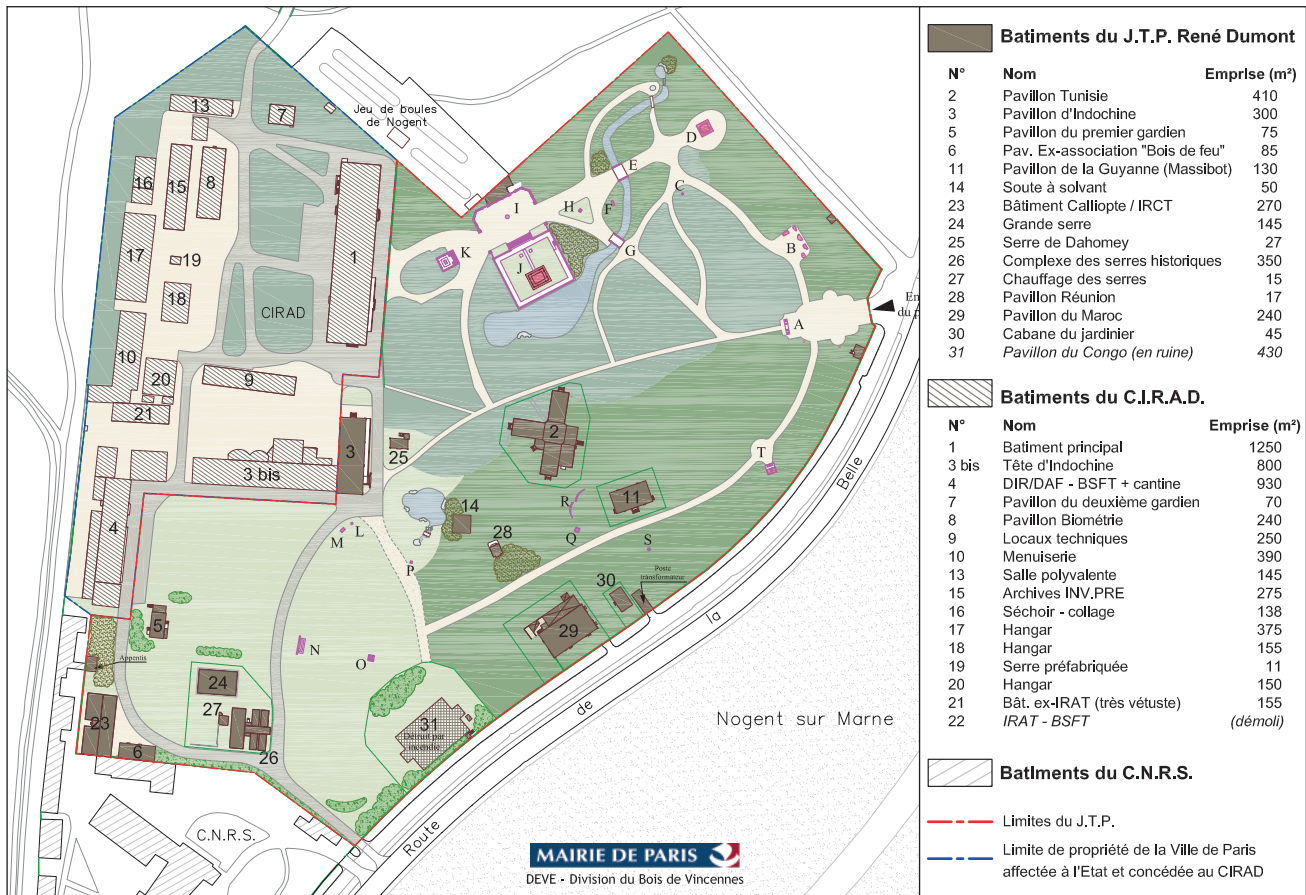
Le devenir des bâtiments n° 17 et n° 23 est incertain :

- Le bâtiment n° 17, situé dans le périmètre du campus dit « séchoir à bois » incarne la naissance du CIRAD. Réalisé dans les années soixante en bois exotique, il était destiné au stockage et au séchage des bois. Des pistes sont évoquées par le CIRAD pour en faire un espace pédagogique ouvert au public.
- Le bâtiment n° 23, situé dans le périmètre de la Ville de Paris, n'a pas d'intérêt patrimonial en soi mais forme avec les autres bâtiments fonctionnels des débuts du Jardin colonial, un ensemble bâti cohérent autour de l'ancien jardin des cultures. Des désordres structurels importants ont été constatés.

Des démolitions indispensables pour la qualité du site

Les démolitions qui s'imposent concernent des bâtiments précaires ou menacés d'effondrement, sans qualités et vides. Certains pourraient l'être très prochainement (2012) dans le périmètre du campus : les bâtiments : n° 10, 20, 21, 16, 18, 19. D'autres sont voués à être démolis dans le périmètre du jardin : les bâtiments n° 14, 30 et un appendis au nord du bâtiment n° 23.





Les démolitions concernent également des appendices ajoutés aux bâtiments historiques : dans le périmètre campus, l'appendice du bâtiment n° 3bis, masquant le pavillon d'Indochine, dans le périmètre du jardin, un appendice du pavillon de Tunisie (bâtiment n° 2) ou des appendis accolés à l'arrière du bâtiment n° 23.

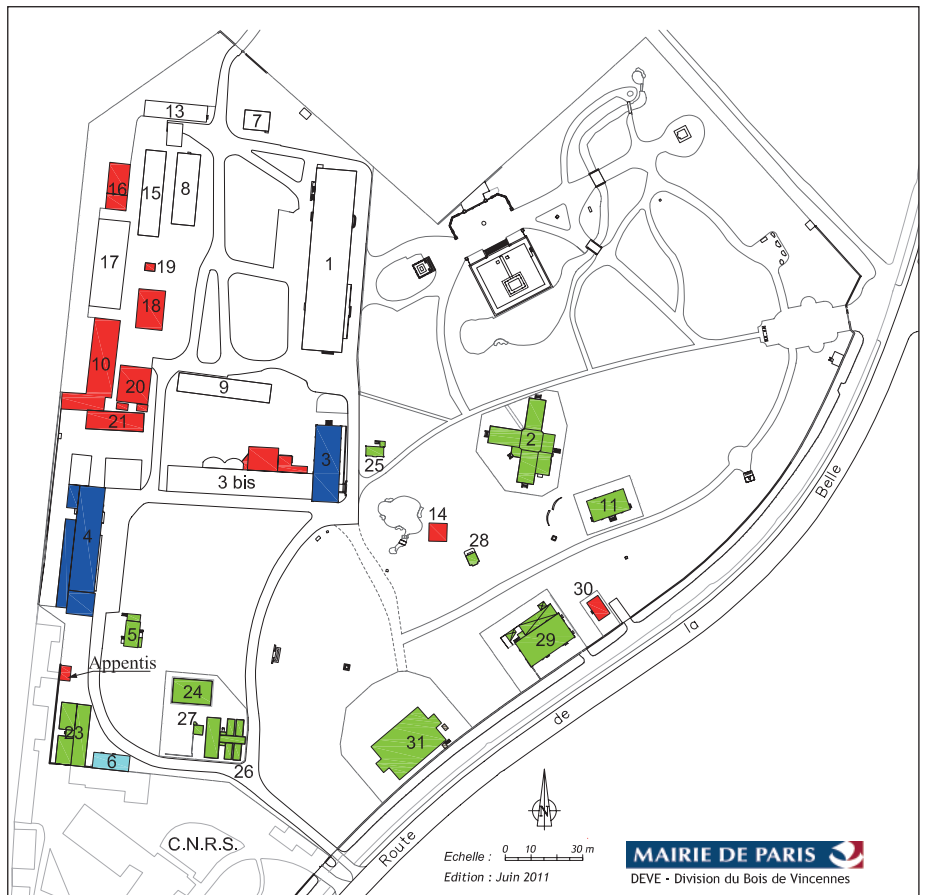


État des lieux - avril 2011 - DEVE





Étude historique, paysagère et architecturale - novembre 2003

	Bâtiments rénovés en 2009 - 2010
	Bâtiments en cours de rénovation
	Bâtiments à rénover
	Bâtiments à démolir



Planning de rénovation immobilière - juin 2011 - DEVE

I. Zonage	
	Zone naturelle et forestière
	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées
II. Autres règles	
	Espace boisé classé (EBC)
A titre d'information:	
Parcelle comportant un élément protégé	
	- par un arrêté d'inscription au titre des monuments historiques



Extrait du PLU parisien - Ville de Paris

Quelle vision du jardin pour encadrer son évolution ?

Les projets réalisés ou programmés en 2011-2013 sur la trame bâtie constituent une étape importante pour l'évolution du jardin.

Les démolitions envisagées sont indispensables pour tourner la page d'une longue période d'abandon et de repli. L'impact des démolitions est particulièrement fort sur la partie campus.

En complément :

- Ces démolitions appellent un projet paysager, à l'intérieur du site et en limite avec le bois. Elles incitent à une réorganisation des vues et à une clarification des rapports entre l'emprise et les massifs forestiers.
- Elles appellent un projet environnemental, en offrant la possibilité de réduire les surfaces bâties et imperméabilisées.
- Elles pourraient également faciliter un désenclavement de l'emprise côté bois, indispensable pour connecter physiquement le jardin aux promenades du bois de Vincennes.
- Le programme de démolition gagnerait à être étendu au sud sur l'emprise du Collège de France, distincte.

En donnant une nouvelle vie à des bâtiments inoccupés, les rénovations récentes renforcent déjà l'attractivité du jardin ouvert au public, modifient son image, augmentent sa capacité d'accueil, permettent de nouveaux usages.

Même si d'autres pavillons et bâtiments sont en attente d'une réhabilitation et d'une programmation, les rénovations amorcent déjà une redéfinition de certaines parties du jardin en mal d'identité :

- Le jardin afro-amérindien, avec le pavillon de Tunisie, nouvel espace d'accueil et de restauration du jardin.
- L'ancien jardin des cultures, avec la réhabilitation du bâtiment n° 6 occupé par l'association Cirquici en résidence, et le projet de réhabilitation des serres anciennes.

Dans cette redéfinition de l'identité et des fonctions des différentes parties du jardin, l'histoire et la composition du Jardin Colonial au début du XX^e siècle, à rendre plus compréhensibles, offrent aussi l'opportunité d'aménager différents types de jardins : un jardin esthétique et solennel que l'on visite (le jardin indochinois), un jardin plus convivial où l'on peut déjà s'étendre dans l'herbe et prendre le soleil (le jardin afro-amérindien) et peut-être à nouveau, un jardin de culture où le citadin peut éprouver un rapport direct à la terre et en devenir un acteur, avec des jardins pédagogiques. Dans ce nouveau jardin, la ressource en eau, enjeu écologique du XXI^e siècle, pourrait avoir toute sa place.

L'augmentation de la fréquentation du jardin devrait accompagner ces évolutions. Cette orientation n'est pas antinomique avec la préservation de l'intimité voir son renforcement dans certaines parties du jardin, celles qui concentrent des monuments commémoratifs ou les espaces de travail. Elle pourrait viser les pavillons rénovés, le nouveau jardin des cultures ou certaines parties du jardin afro-amérindien, sous-fréquentés par rapport à leurs capacités d'accueil potentielles.

Le travail à accomplir sur les espaces naturels accompagne la transformation des bâtiments, qui s'inscrit dans la durée, avec pour mission de rendre le site plus accueillant.

À l'échelle du bois, intégrer dans le jardin l'emprise du Collège de France, aujourd'hui distincte et à accès réservé, paraît légitime.



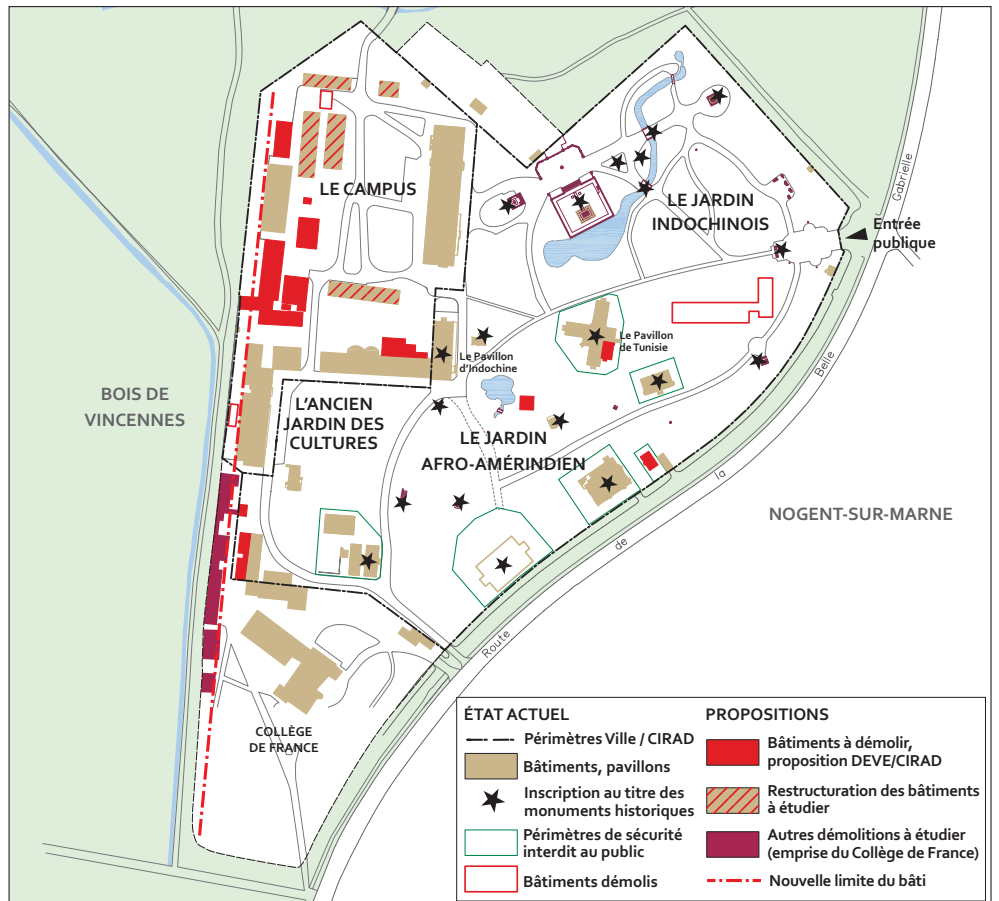
Un nouveau rapport de l'emprise avec le bois à définir, une nouvelle entrée côté bois à créer



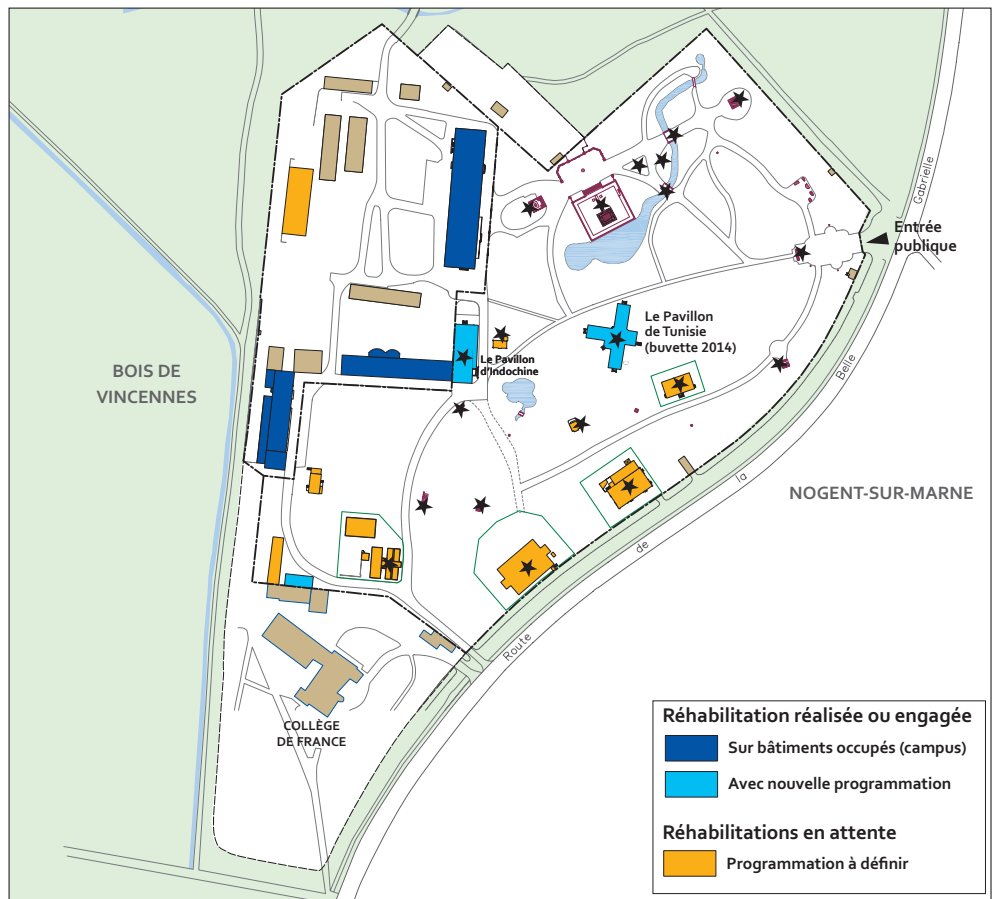
Rénovation des serres à l'étude dans l'ancien jardin des cultures



Un aménagement des espaces naturels qui peut favoriser de nouvelles pratiques : s'asseoir dans l'herbe, se retrouver, pique-niquer



La trame bâtie, les bâtiments à démolir



Réhabilitations, programmations et nouveaux usages

Donner davantage de lisibilité au Jardin d'Agronomie Tropicale et l'intégrer à son environnement

Des actions de communication et d'information sont déjà engagées par la Ville de Paris pour faire connaître le Jardin d'Agronomie Tropicale via le site internet paris.fr ou les panneaux à message variable. Mais la lisibilité du jardin et son intégration dans le Bois de Vincennes et dans l'est parisien dépendent aussi de sa connexion « physique » aux promenades et aux lieux de mobilité (RER A à Nogent, Vélib').

Connecter physiquement le jardin au Bois de Vincennes

Les deux accès existants côté Nogent (entrée publique et accès véhicules) sont à conforter dans leurs fonctions actuelles mais un nouvel accès piéton côté bois permettrait de donner davantage de lisibilité au jardin. L'emprise n'est en effet située qu'à 250 mètres de la route circulaire du Lac des Minimes, un lieu très fréquenté du Bois. Le découpage des emprises ne prévoit aucune contiguïté entre les deux espaces ouverts au public : dans le Jardin d'Agronomie Tropicale, c'est le périmètre du campus qui longe le bois ; au sud, une excroissance de l'emprise du Collège de France, occupée par des bâtiments désaffectés.

Plusieurs hypothèses de nouvel accès au jardin depuis le bois, pourraient cependant être étudiées, avec l'optique d'une gestion par la DEVE du nouvel accès :

- **Hypothèse 1 :** La réouverture au public d'un accès condamné, route de la Ménagerie. Cette promenade fréquentée du bois relie le Lac des Minimes et l'entrée du Bois de Vincennes à Nogent. Mais elle impliquerait la traversée de part en part du campus pour accéder au jardin. Elle pourrait faire l'objet d'une expérimentation le dimanche.
- **Hypothèse 2 :** Une solution alternative consisterait à créer un nouvel accès en rive ouest de l'emprise, en tenant compte des promenades du bois, des démolitions programmées sur le campus en 2012 (bâtiments 10, 20 et 21), des vues sur le pavillon d'Indochine et secondairement le pavillon de Tunisie. Cette liaison directe suppose de traverser le principal parking du CIRAD, situé entre les bâtiments 3 bis et 9. Lors de la traversée par les promeneurs, la coexistence des pratiques doit être prise en compte. Elle pourrait être l'occasion d'une requalification de cet espace et d'une gestion différente du stationnement sur le campus en semaine à capacité égale (report en totalité ou en partie au nord). Elle permettrait également de clarifier les limites et les accès du public à l'intersection du pavillon d'Indochine et du périmètre du campus sur la base des principes de haies végétalisées déjà évoqués.
- **Hypothèse 3 :** Un troisième accès est envisageable mais nécessiterait des négociations avec le Collège de France et la démolition de bâtiments et de locaux désaffectés. Elle est moins pertinente à l'échelle des promenades du bois mais pourrait renforcer le caractère de cette partie du jardin dans l'hypothèse de sa redéfinition et du renforcement de son attractivité.

Dans tous les cas, un jalonnement du jardin depuis la Route Circulaire constituerait une invitation à la découverte.



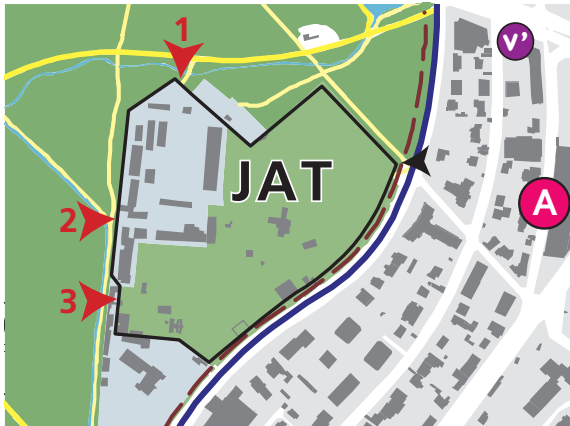
Hypothèse 1 : Route de la Ménagerie



Hypothèse 2 : le pavillon d'Indochine, visible dès la nouvelle entrée



Hypothèse 3, à travers le Collège de France



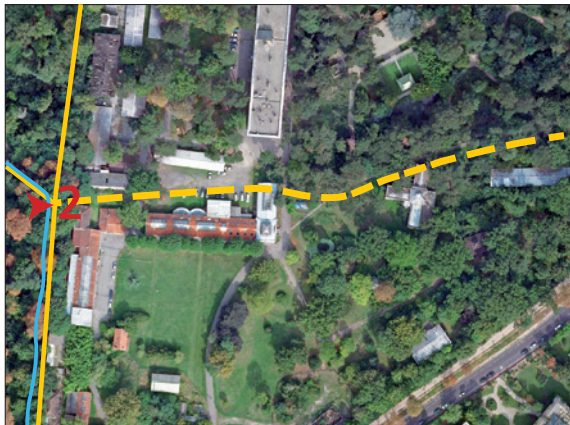
Créer un nouvel accès piéton côté bois : hypothèses

Intégrer le jardin aux promenades de l'est parisien

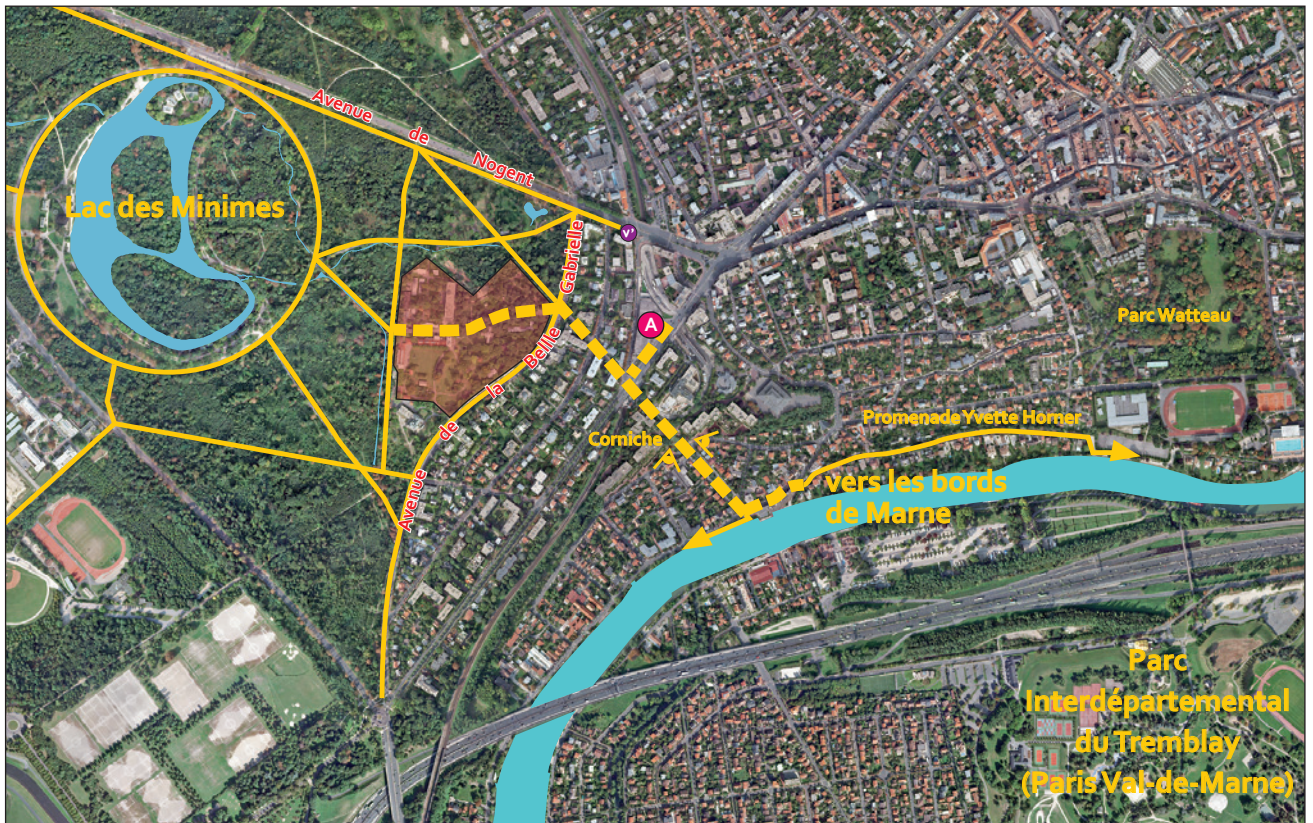
Un désenclavement de l'emprise côté bois ouvre aussi des perspectives de traversées et de continuité de promenades.

Le Jardin d'Agronomie Tropicale pourrait constituer une étape sur un itinéraire : Bois de Vincennes/Lac des Minimes – gare RER de Nogent - corniche - bords de Marne, en lien avec les itinéraires de circulations douces à Nogent-sur-Marne.

Avenue de la Belle Gabrielle, une amélioration du confort de cheminement sur le trottoir côté bois permettrait d'améliorer le confort des visiteurs venant à pied, depuis l'avenue de Nogent (station Vélip' ou bus).



Hypothèse 2 : la plus cohérente avec les promenades du bois, celles de l'est parisien et les nouvelles programmations du Pavillon d'Indochine et du Pavillon de Tunisie (buvette en 2016).



Des continuités de promenades à assurer

Transformer les limites, organiser les vues

La question de l'insertion du Jardin dans le bois de Vincennes est indissociable de celle de ses limites. Aujourd'hui elles sont de qualités très diverses, plus ou moins liées à leur environnement immédiat : clôture ouvragée, grilles sur murets bas, avenue de la Belle Gabrielle ; grillages ordinaires, pans de maçonnerie béton ou façades de bâtiments désaffectés.

En contact avec le bois, ces limites devraient davantage servir l'organisation des vues, les permettre dans la profondeur ou les dissuader, accompagner les parcours.

Au nord, l'aménagement devrait conduire à protéger les espaces intérieurs du Jardin en refermant les vues trop directes depuis l'extérieur, particulièrement sur l'axe commémoratif du Souvenir Indochinois. La clôture existante pourrait être davantage support de végétation. Le boisement entre la route de la Ménagerie et la limite Nord du jardin devrait être renforcé en privilégiant les pins laricios et en réduisant le nombre considérable de chemins spontanés.

À l'ouest, un chemin rectiligne suit la clôture du Collège de France et du Jardin d'Agronomie Tropicale, doublée au sud par la rivière de Joinville sur les 2/3 du linéaire. Il est possible que ce chemin corresponde à un ancien tracé de la carte des chasses royales. Cette limite est la plus hétérogène et la plus dégradée, la façade arrière de concessions ignorant le bois.

C'est aussi celle qui a le plus fort potentiel, non seulement car elle pourrait recevoir un nouvel accès au jardin, mais aussi parce qu'elle offre l'opportunité de réaliser une continuité de cheminement lisible et une continuité forestière.

La disparition des bâtiments les plus dégradés du campus pourrait conduire à travailler une limite dans l'épaisseur, supprimant toute construction entre l'alignement des bâtiments 4 et 17 et le bois.

- Le grillage existant pourrait être végétalisé de même que celui qui remplacera les linéaires maçonnés permettant de favoriser le développement d'une strate arbustive.
- La qualité de la section courante du chemin forestier, avec ses ourlets latéraux, telle qu'elle existe au sud au droit du Collège de France pourrait être étirée sur toute la longueur.

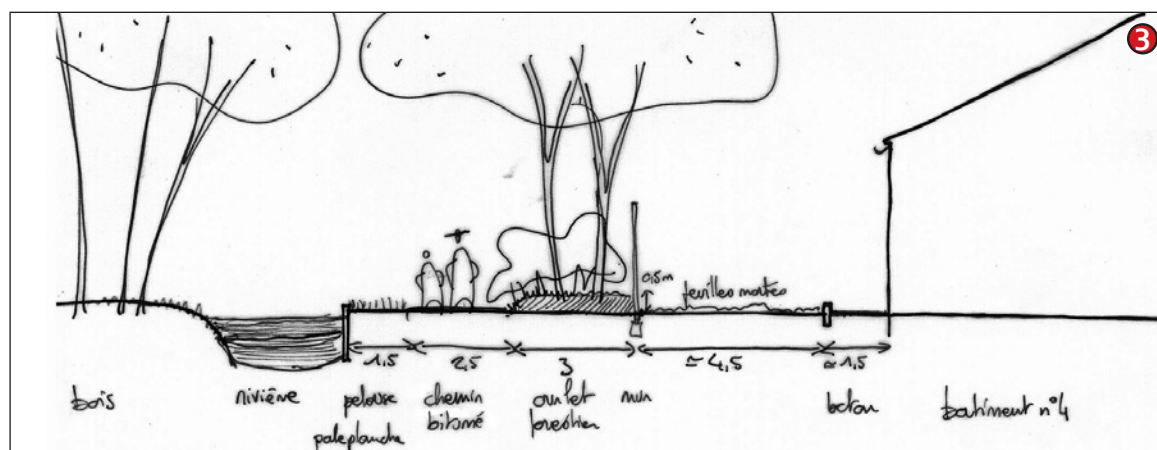
Sauf au droit de la nouvelle entrée (hypothèse 2), cet ourlet forestier pourrait garantir l'intimité au cœur du campus.



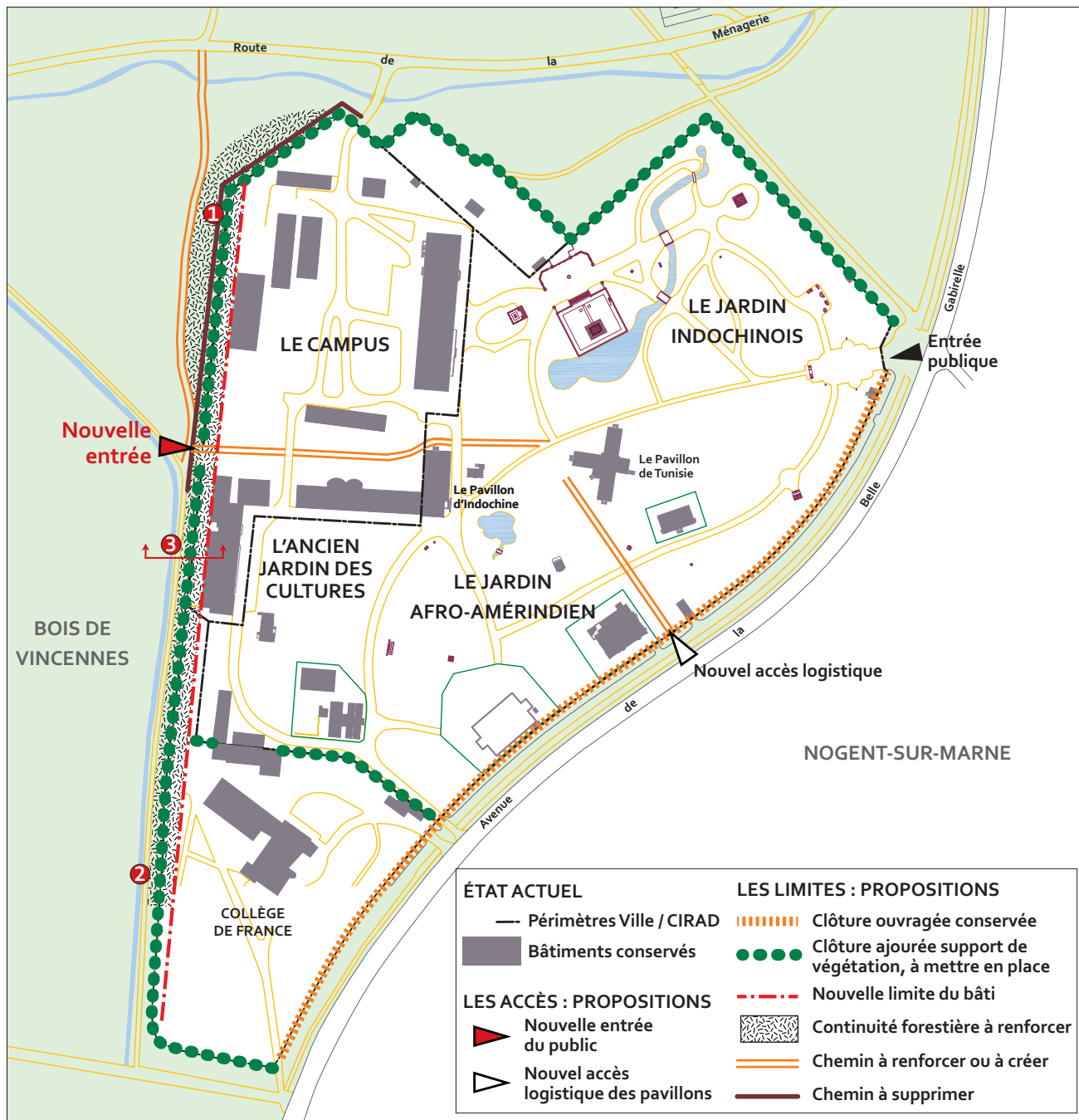
Rive ouest : au nord, un chemin spontané en rive de clôture à supprimer, un ourlet forestier à constituer



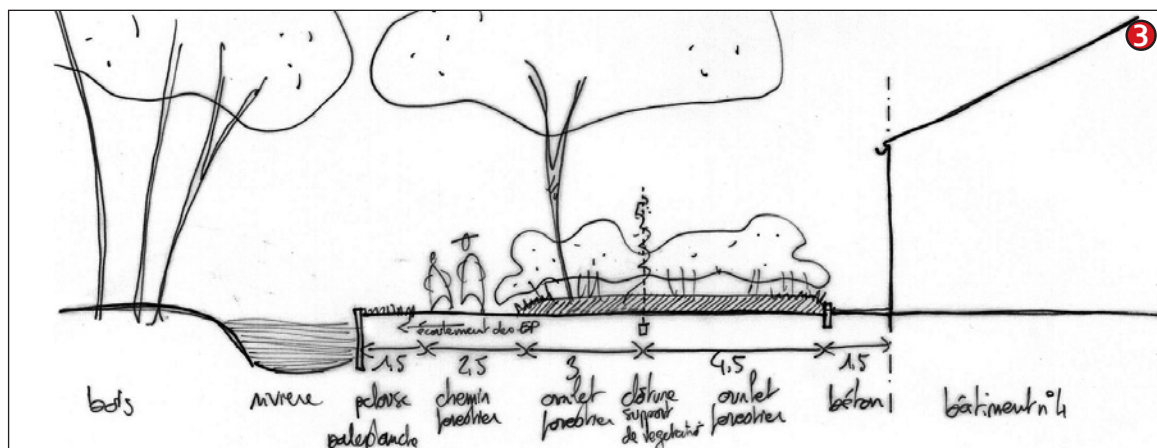
Rive ouest : au sud entre la rivière et le jardin, un ourlet forestier de qualité à étendre avec la démolition des bâtiments en rive



Coupe rive ouest au droit d'un bâtiment : état existant



Les limites et les cheminements : propositions



Coupe rive ouest au droit d'un bâtiment : état projeté

Augmenter la qualité paysagère et environnementale du site

Les espaces ouverts du Jardin d'Agronomie Tropicale sont à la fois le résultat des aménagements passés et d'une longue période d'abandon où la nature a repris ses droits, annihilant des mises en scène paysagère abouties, supprimant d'anciens tracés, banalisant certaines parties du jardin. L'action de reconquête engagée par la DEVE pourrait être poursuivie sur la base de quelques orientations :

Rendre lisible la composition d'origine, clé de lecture du jardin, en lien avec de nouvelles pratiques

Sur la base des études historiques et paysagères menées sur le site en 2003, on pourrait qualifier de patrimoniaux certains aménagements mis en œuvre dans le jardin.

- L'organisation de l'espace en deux parties : une partie paysagère et une partie productive, à réinterpréter pour le jardin des anciennes cultures.
- Les mises en scène articulant les pavillons, les monuments, les strates de végétation.
- Les circulations, en particulier le plan des allées de l'exposition coloniales de 1907 dans les jardins d'agrément, à réinterpréter avec l'évolution du site, mais aussi le quadrillage régulier de l'ancien jardin des cultures.
- L'utilisation du vocabulaire du bois de Vincennes comme fond de décor :
 - les grands pins laricios au nord du site, à renforcer
 - la trame d'eau de surface. Artificielle dans le jardin comme dans l'ensemble du bois de Vincennes et alimentée à partir du réseau d'eau non potable de la Ville de Paris, la trame d'eau a été remaniée en fonction des nouveaux pavillons, elle participe aux mises en scène du jardin.

Donner une nouvelle identité à deux secteurs du jardin situés dans le périmètre de la Ville de Paris :

- Le jardin afro-amérindien,
- L'ancien jardin des cultures.

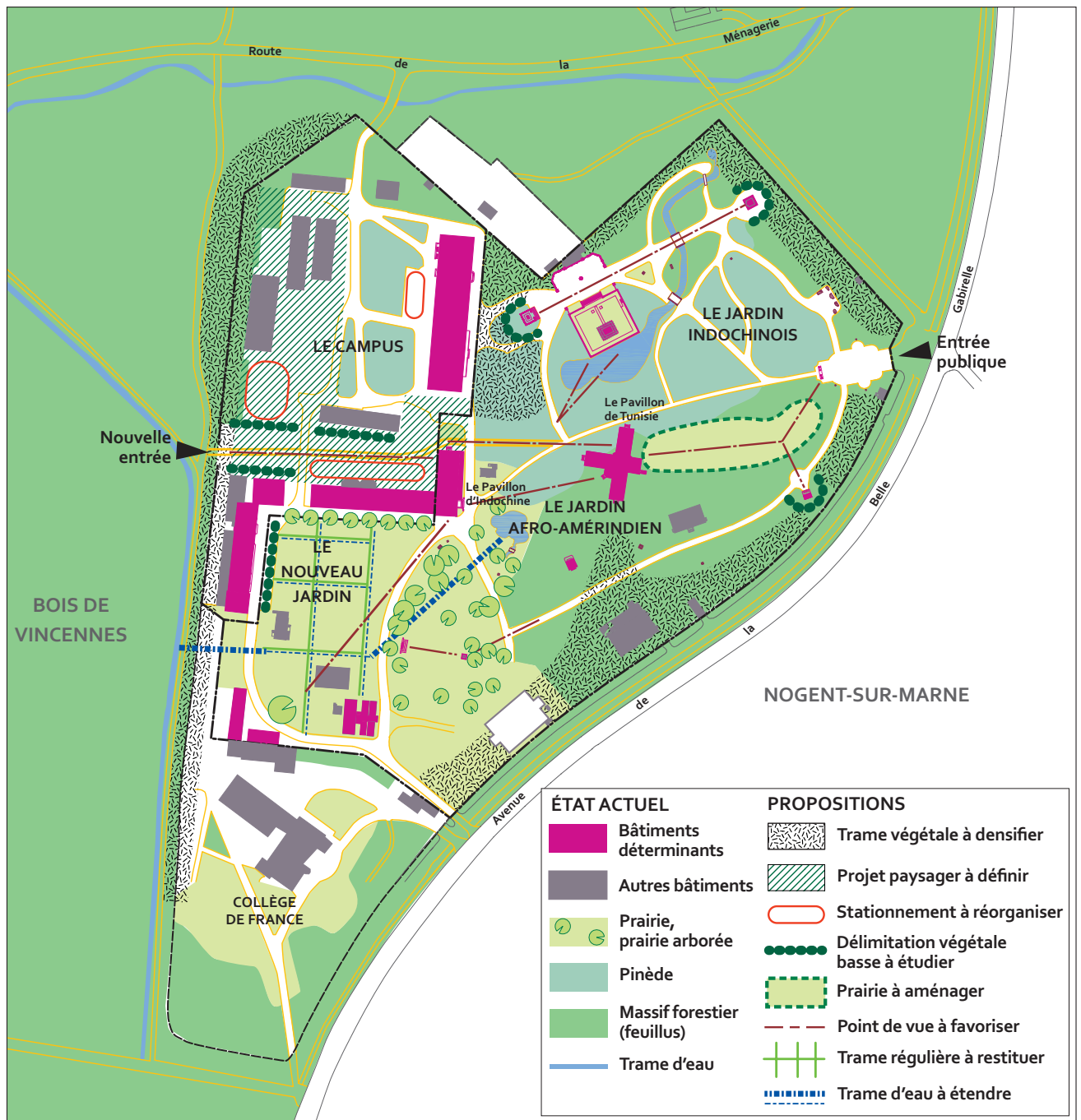
Sur la base de la composition d'origine du jardin Colonial, les projets à développer pourraient être l'occasion d'introduire de nouvelles façons de « se tenir » dans le jardin par comparaison au jardin indochinois, que l'on visite et que l'on contemple depuis les allées.

L'aménagement des espaces naturels pourrait ainsi permettre plus largement des pratiques déjà présentes mais très localisées ou disparues :

- s'allonger dans l'herbe ou se restaurer à la terrasse du pavillon de Tunisie, faire du tai-chi... dans les parties les moins solennelles du jardin afro-amérindien ;
- expérimenter un lien à la terre plus concret et plus actif dans l'ancien jardin des cultures, par exemple avec le projet de jardin pédagogique.

Poursuivre l'objectif de réduction des surfaces imperméables et des surfaces bâties.

Cette orientation concerne principalement le campus avec ses nombreux bâtiments et ses voies de circulation imperméables. Elle concerne aussi la voie qui délimite aujourd'hui les deux secteurs



Les paysages : propositions

d'ambiance du jardin afro-amérindien et de l'ancien jardin des cultures, assez incongrue au cœur du jardin. Elle pourrait être appliquée à l'emprise du Collège de France, qui comporte des bâtis délabrés et de vastes aires imperméabilisées.

Définir pour le jardin un plan de gestion arboricole

L'analyse des strates végétales, le type de végétation et le choix des espèces gagneraient à être précisés dans un plan de gestion, au service des vues et de la lisibilité des parties du jardin, en lien avec les nouveaux usages qu'y pourraient s'y développer. Il n'est pas sûr que l'aspect sauvage de la végétation soit le mieux adapté à tous les secteurs du jardin. Ce plan compléterait celui établi pour le Bois de Vincennes.

Illustrations par secteur d'ambiance

Le Campus

Les démolitions programmées en 2012 en rive ouest augmenteront la qualité du campus scientifique. Elles permettront de réduire les surfaces imperméabilisées mais requièrent un aménagement paysager cohérent avec le bois de Vincennes. Un ourlet forestier pourrait garantir à la fois la continuité forestière du bois et un peu d'intimité à la pinède du campus et à ses occupants.

Cet espace pourrait accueillir un nouvel espace de stationnement du campus, déplacé pour permettre la création d'un nouvel accès public entre le jardin ouvert au public, le bois et le Lac des Minimes (hypothèse 2).

La réduction des surfaces imperméabilisées pourrait aussi concerner les voies de circulation bitumées qui sillonnent la pinède, sans commune mesure avec les flux de circulation.

Dans le cadre réglementaire du PLU, un regroupement des activités dans un nouveau bâtiment permettrait une réduction de leur emprise au sol, car les baraquements à rez-de-chaussée conservés sur le campus (bâtiments n° 8, 9, 15, voire 7 et 13), occupés et en état correct, sont très peu qualitatifs.

Les projets en cours ne modifient pas la nature des usages sur le campus, mais le devenir du séchoir à bois (bâtiment n° 17) et son utilisation restent en suspens.

Résumé des orientations :

- Créer une nouvelle entrée du jardin côté bois.
- Créer un cheminement vers le pavillon d'Indochine.
- Préciser un projet paysager accompagnant les démolitions, le nouvel accès, réorganisant le stationnement existant et garantissant une intimité aux occupants du campus scientifique.
- Réduire les emprises imperméables et les emprises bâties.



Un nouvel accès public à aménager, hypothèse 2, un projet paysager à définir



Des emprises de voies de circulation à réduire



L'avenir du séchoir à bois (bâtiment 17) à préciser



Renforcer la végétation derrière le monument aux Indonésiens Chrétiens et assurer grâce à la végétation plus d'intimité à l'Axe du Souvenir Indochinois



Rétablir un point de vue au sud du lac et les vues paysagères qui l'accompagnent



Préciser par un plan de gestion arboricole, la végétation et sa gestion dans cette partie du jardin qui se visite à partir des allées

Le jardin indochinois

Il assure une fonction de jardin ouvert au public et de lieu de commémoration. L'entretien des monuments, la végétation reste à préciser mais par ses grandes lignes de composition, ce secteur du jardin est le plus lisible.

Pour renforcer le caractère intime et solennel de l'Axe du Souvenir Indochinois, deux actions sont souhaitables :

- renforcer la densité végétale derrière le monument aux Indonésiens Chrétiens pour augmenter l'effet d'écran à hauteur du monument avec l'Institut Forestier ;
- renforcer la densité végétale en lisière du bois au nord et derrière le monument aux Cambodgiens et aux Laotiens.

Par rapport aux tracés, deux propositions pourraient être formulées :

- recréer un point de vue au sud du lac qui permettait des vues sur le Temple, présent dans les plans des années 40 ;
- effacer les allées derrière le monument aux Indonésiens Chrétiens qui viennent buter sur le périmètre du campus et l'Institut Forestier, alors qu'il convient de dissuader le public de s'y aventurer.

Dans cette partie du jardin qui se visite depuis les allées, le niveau d'équipement est parfois évoqué : bancs, poubelles... La mise en place de bancs pourrait peut-être être envisagée à l'écart des perspectives ou à l'entrée du site.

Résumé des orientations :

- **Entretien et mettre en valeur le patrimoine existant de ce jardin esthétique à découvrir depuis les allées.**
- **Préserver l'intimité et le caractère solennel du lieu.**
- **Rendre le jardin plus accueillant (bancs à l'entrée du site et en dehors des perspectives).**

Le jardin afro-amérindien

L'évolution de cette partie du jardin est liée à la réhabilitation des pavillons, parfois également en quête d'une programmation (pavillon du Maroc, pavillon de Guyane, pavillon de la Guadeloupe, pavillon du Congo, disparu en 2004 dans un incendie mais dont les plans ont été conservés).

Les réhabilitations s'échelonnent dans la durée mais la réhabilitation du pavillon de Tunisie devrait intervenir prochainement. Un réaménagement des espaces naturels et des allées pourrait l'accompagner et s'appuyer sur les mises en scène paysagères toujours perceptibles avec de grands arbres isolés.

L'actuel espace libre, en friche, pourrait être maintenu et devenir une prairie accueillante, offrant dès l'entrée au visiteur une autre façon de rejoindre le pavillon de Tunisie et le jardin des cultures. Assurant la transition entre la pinède et la forêt de feuillus, cette clairière aux contours souples offrirait davantage de place pour les pratiques plus ludiques du jardin dans un cadre paysager et sans confrontation directe avec les monuments aux morts.

Le sentiment d'abandon de cette partie du jardin tient aussi à la disparition des chemins qui le reliait au jardin indo-chinois et à l'allée principale. Des chemins sont à restituer mais les tracés du plan de l'exposition de 1907 gagneraient à être réinterprétés en fonction des évolutions de ce secteur (disparition de pavillons, avancement des réhabilitations). Ils pourraient prendre un aspect plus naturel qu'à l'origine. Une densité de tracés plus faible serait mieux adaptée à la fréquentation actuelle.

Résumé des orientations :

- **Rendre cette partie du jardin plus accueillante et plus lisible.**
- **En complément de la réhabilitation programmée du pavillon de Tunisie, maintenir et entretenir la grande clairière entre la porte chinoise, le pavillon de Tunisie et le nouveau jardin des cultures, permettant de s'installer dans l'herbe, de s'arrêter.**
- **Réinterpréter le système des allées de 1907, en fonction des pavillons existants et au gré de leur rénovation.**
- **Préciser le plan de gestion arboricole.**



Des prairies qui permettent d'autres pratiques que le jardin indo-chinois



Une gestion douce des circulations entre les pavillons



Une clairière accidentelle entre la porte chinoise et le pavillon de Tunisie (ancien hangar démoli) à maintenir et à transformer en prairie accueillante



Un ensemble de bâtiments fonctionnels à rendre lisible en pourtour de l'ancien jardin cultivé



Un espace central banalisé à décloisonner et à réinvestir sur la base de la trame historique. La maison du jardinier de 1910 est peut-être à démolir



La réhabilitation à l'étude des serres historiques : un élément du projet du jardin pédagogique. La serre récente : à supprimer ou à déplacer

De l'ancien jardin des cultures au nouveau jardin pédagogique

Ce secteur du jardin est le plus éloigné de l'entrée. Avec la perte de sa fonction de cultures en plein sol, son identité est devenue plus floue. La présence des serres constitue toujours un indice, mais comment imaginer que cette grande prairie, banale, était par le passé le centre de production de l'institution que l'on visite : des carrés de culture en plein sol ou dans des serres expédiées aux quatre coins du monde ?

Sur cette partie du jardin, il s'agit à la fois de rendre perceptible la composition d'origine et son histoire tout en augmentant son attractivité et en accueillant de nouvelles pratiques.

Au centre, hormis les serres anciennes, inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et un grand chêne, il n'est pas sûr que les autres bâtiments et la végétation écran soient à conserver. Ils segmentent un espace qui pourrait retrouver davantage son intégrité, mettre en scène les anciens bâtiments fonctionnels en briques, le grand chêne isolé dans l'angle sud-ouest.

- Dans ce bel espace dégagé, les anciens carrés de culture pourraient être suggérés au visiteur par un fauchage différencié, complément à la réhabilitation des serres historiques, associée au projet à l'étude de jardins pédagogiques à destination des scolaires.
- Un projet plus ambitieux de restitution de l'ancienne trame des carrés de culture pourrait aussi être associé à la renaissance d'un jardin cultivé, notamment à vocation pédagogique. Il pourrait aussi être l'occasion d'associer pleinement la présence de l'eau au caractère pédagogique du lieu, enrichissant le dessin des espaces et pouvant évoquer des techniques d'irrigation. Le site bénéficie de la proximité de deux rivières du bois : la rivière de Nogent au nord à partir de laquelle les eaux du jardin sont captées, et la rivière de Joinville à l'ouest, sans lien fonctionnel, actuellement. Les eaux sont rejetées en égout. Ces développements pourraient s'accorder avec le thème du campus scientifique (développement durable et mondialisation).

L'effet de coupure entre l'ancien jardin des cultures et le jardin afro amérindien devrait être atténué. La voie en enrobé qui sépare les deux parties du jardin gagnerait à retrouver son aspect d'allée de promenade et à être réduite en largeur, avec des caractéristiques comparables à celles de l'allée principale dont elle constitue le prolongement.

Résumé des orientations :

- **Rétablir l'identité de cette partie du jardin, enrayer sa banalisation.**
- **Définir un projet paysager évoquant ou recréant l'ancienne trame des carrés de cultures, enrichie par la présence de l'eau.**
- **L'associer à un nouveau jardin des cultures, par exemple un jardin à vocation pédagogique, intégrant la dimension de la ressource en eau.**

Synthèse des propositions



Faire évoluer certaines parties du jardin en lien avec les usages

ÉTAT ACTUEL		PROPOSITIONS	
	Limite JAT		Projet à définir
	Limite Ville / CIRAD		Bâtiments à démolir
	Bâtiments déterminants		Limites à organiser Trame végétale à densifier
	Inscription au titre des monuments historiques		
	Point de vue		
	Autres bâtiments		
	Périmètres de sécurité interdit au public		
	Prairie, prairie arborée		
	Pinède		
	Massif forestier (feuillus)		
	Trame d'eau		



Composer avec les ambiances, organiser une traversée

ÉTAT ACTUEL		PROPOSITIONS	
Limite JAT	Prairie, prairie arborée	Nouvelle traversée	Nouvelle prairie « se détendre »
Limite Ville / CIRAD	Pinède	Point de vue à favoriser	Stationnement à réorganiser
Bâtiments déterminants	Massif forestier (feuillus)	Réhabilitation récente ou à venir, nouvelle programmation	Délimitation végétale basse à étudier
Autres bâtiments	Trame d'eau	Réhabilitation en attente programmation à définir	Organiser les limites Trame végétale à densifier
Inscription au titre des monuments historiques		Nouveau jardin « cultiver la terre »	
Point de vue		Trame régulière à restituer	
Promenade structurante		Trame d'eau à étendre	

Des principes à étendre au Collège de France ?

Au sein de l'emprise à l'origine destinée au Muséum d'Histoire Naturelle, les limites du Jardin Colonial ont varié au cours du XX^e siècle au gré des expositions et des remaniements. Depuis le découpage de 1909, les deux emprises du Jardin Colonial et du Collège de France (1,3 hectare) sont dissociées. L'emprise du Collège de France, longtemps occupée par le CNRS, a été momentanément occupée par une section de l'INALCO (recherches et études doctorales).

À terme, une réflexion sur l'intégration du Jardin d'Agronomie Tropicale dans le bois ne paraît pas pouvoir faire l'économie d'une prise en compte commune de ces deux entités. En rive du bois, un travail de démolition des bâtiments désaffectés parfois imbriqués à ceux du jardin est souhaitable. Les limites avec le bois gagneraient à être traitées selon les mêmes principes que les futures limites du Jardin Tropical.

La limite interne entre le Jardin d'Agronomie Tropicale et le Collège de France devrait à terme pouvoir disparaître afin d'unifier et d'améliorer la perception du site, de simplifier ses accès, de mutualiser certains services (restauration, gardiennage, accueil, sécurité). Les bâtiments du Collège de France pourraient être intégrés au « campus » du Jardin déjà pluriel par ses occupants.

Au sud, la partie naturelle de l'emprise pourrait être ouverte au public, en prolongement de la prairie arborée du jardin afro-amérindien. **Le nouveau jardin occuperait une emprise équivalente à celle de l'exposition coloniale de 1907.** L'accès piéton condamné existant au sud, sur la route des Merisiers, pourrait être réouvert et devenir un nouvel accès.



Les bâtiments désaffectés situés en rive du bois : une limite peu qualitative



La limite interne entre le Jardin d'Agronomie Tropicale et l'emprise du Collège de France : une réunification des emprises à étudier ?



Intégrer l'emprise du Collège de France au jardin ?

Le Jardin d'Agronomie Tropicale

À l'est du Bois de Vincennes, en limite des quartiers habités de Nogent-sur-Marne, le Jardin d'Agronomie Tropicale abrite dans un cadre arboré de 6,7 hectares un campus scientifique et un jardin ouvert au public, étayé d'œuvres et de pavillons d'expositions, de monuments commémoratifs en mémoire des soldats des colonies morts pour la France.

Siège d'une nouvelle institution, le Jardin d'Agronomie Colonial, le site relevait de l'État depuis sa création en 1899. Un redécoupage des périmètres à l'intérieur du site a permis en 2003 de rendre à la Ville de Paris, déjà propriétaire du sol, la partie jardin, à l'abandon. La Ville de Paris a ouvert le jardin au public en 2004 et a entrepris sa réhabilitation par étapes. L'État et la Région Ile-de-France sont engagés dans la réhabilitation du campus scientifique.

La réhabilitation en cours questionne l'évolution du site et l'articulation de ses composantes naturelle, historique, scientifique mais aussi à plus long terme la programmation, la fréquentation de ce jardin peu connu et déroutant comme son intégration dans le bois de Vincennes, auquel il tourne le dos.

La réhabilitation des espaces naturels accompagne les réhabilitations des bâtiments et des pavillons d'expositions qui retrouvent une nouvelle vie et reçoivent du public. Elle les précède aussi, car la réhabilitation immobilière s'inscrira dans la durée et le jardin se doit d'être accueillant dès aujourd'hui. En s'appuyant sur l'histoire du Jardin Colonial, son aménagement au début du XX^e siècle et ses secteurs d'ambiance, la réhabilitation des espaces naturels pourrait favoriser différentes pratiques dans le jardin : un jardin esthétique que l'on visite et où la fonction de mémoire domine (le jardin Indochinois), un jardin plus convivial où l'on peut déjà s'étendre dans l'herbe et se restaurer à la terrasse d'un pavillon et peut-être à nouveau, un jardin où éprouver, ancien jardin des cultures oblige, un rapport direct à la terre, porte ouverte sur de nouveaux enjeux de civilisation.

Le cadre proposé dans cette étude vise à articuler les différentes interventions sur le jardin pour leur assurer une certaine cohérence dans le temps et dans l'espace, en lien avec les nouveaux usages et une fréquentation en hausse.